



Paris, le 13 décembre 2011

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

L'AMF, RFF et Gares & Connexions se mobilisent pour construire et gérer les gares de demain et leurs quartiers

« Construire ensemble la gare durable de demain et son quartier » telle est l'ambition de la charte, signée ce jour, par Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF), Sophie Boissard, directrice générale de Gares & Connexions et Alain Quinet, directeur général délégué de Réseau Ferré de France (RFF).

Cette coopération, notable par son caractère tripartite et ses retombées concrètes, a pour objectif d'assurer le développement des gares, particulièrement celles situées dans les petites et moyennes communes, et de conforter la gare comme espace de mobilité et d'échanges au cœur des villes, et élément structurant d'un quartier.

Elle a pour ambition générale de faciliter et accélérer le développement de projets de gares et de quartiers de gares associant plusieurs acteurs, et notamment de :

- favoriser la coopération entre villes ou intercommunalités, le gestionnaire de gares (Gares et Connexions) et le gestionnaire et propriétaire du réseau ferré national (Réseau Ferré de France) par un dialogue régulier et constructif,
- rendre les villes plus « durables » tout en facilitant l'émergence de projets combinant aménagements urbains et mobilité durable,
- développer l'intermodalité à partir des gares et contribuer à renforcer l'attractivité des transports publics,
- valoriser les espaces bâtis et non bâtis dans les gares et à leurs alentours,
- assurer la présence de services, commerces et autres structures d'accueil ou d'information en gare.

RFF et Gares & Connexions s'engagent, par ailleurs, à respecter les spécificités de chaque projet au cours de la phase contractuelle de montage de l'opération, afin de tenir compte à la fois de l'intérêt général et des contraintes économiques et réglementaires des partenaires concernés.

Au-delà de la signature de charte, cette coopération a vocation à se développer grâce au comité national de partage, qui suivra et enrichira la charte et pourra examiner les éventuels points de blocage des projets en cours.

Contacts Presse :
Marie-Hélène GALIN
AMF
Tél. 01 44 18 13 59
mhgalin@amf.asso.fr

Corentine MAZURE
Gares & Connexions
Tél. 01 80 50 92 19
corentine.mazure@sncf.fr

Manon HERAIL
Réseau Ferré de France
Tél. 01 53 94 31 38
manon.herail@rff.fr

A propos de l'AMF

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

Plus de 36 000 maires et présidents d'EPCI assurent sa légitimité.

Reconnue comme une force de proposition et de représentation en capacité réelle d'entretenir un dialogue permanent avec les pouvoirs publics, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités.

www.amf.asso.fr

Gares & Connexions : gestion et développement des 3000 gares françaises

Avec l'ouverture du trafic international à la concurrence depuis le 1^{er} janvier 2010, Gares & Connexions, 5^{ème} branche SNCF, a été créée pour assurer une gestion transparente et équitable des 3000 gares françaises et accompagner leur développement. Le patrimoine gares de SNCF représente 2 000 000 m²

www.gares-connexions.com

A propos de RFF :

Pivot du système ferroviaire français, Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire aux échelles européenne, nationale et régionale.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 400 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2010, RFF pilote un plan de modernisation du réseau sans précédent de 13 milliards d'euros sur la période de 2008 - 2015. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, RFF met en œuvre la politique nationale de déploiement de lignes nouvelles.

Fort d'un actif industriel de 30 000 km de lignes, RFF organise à l'attention de l'ensemble de ses clients, entreprises ferroviaires de transport de voyageurs et de fret, un accès équitable et performant au réseau ferré français.

Consultez notre site : www.rff.fr

Photos et vidéos libres de droit disponibles à la demande : www.mediatheque-rff.fr